

## SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le mardi 7 avril 2026 à 19 h, au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Sont présent à cette séance:

Monsieur Allan Stanley, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Monsieur Daniel Aston, conseiller au siège no 3  
Monsieur Olivier Fournier, conseiller au siège no 4  
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5  
Madame Tammy Lloyd, conseillère au siège no 6

Est absent:

Assiste également à la séance madame France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière.

### 1 Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

### 2 Adoption de l'ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption et suivi du procès-verbal
  - 3.1 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2026;
- 4 Période de questions
- 5 Correspondance
- 6 Autres sujets
  - 6.1 Étoile DUO – Rapport annuel 2024-2025;
  - 6.2 Demande d'appui - programme fédéral de rachat des armes à feu;
  - 6.3 Transport HSF – demande de rencontre du conseil;
  - 6.4 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
  - 6.5 Demande de Programme de soutien aux logements (PSL): gestion MRC | Contribution municipalités;
  - 6.6 Appui à la MRC HSF – Période de dégel;
- 7 Paiement des factures
- 8 Compte-rendu des comités
  - 8.1 Conseillers;
  - 8.2 Inspecteur en bâtiment;
  - 8.3 Voirie;
  - 8.4 Directrice générale;
  - 8.5 Matières résiduelles.
- 9 Administration
  - 9.1 Dépôt de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus 2025;
  - 9.2 Gravier saison 2026 – autorisation pour appel d'offres;
  - 9.3 Abat poussière 2026 – autorisation pour appel d'offres;
  - 9.4 Autorisation pour nivelage en période de dégel;
  - 9.5 Fauchage sur le bord des chemins 2026 – autorisation pour appel d'offres;
  - 9.6 Politique de rendement – Déneigement;
  - 9.7 Déneigement 2026-2027 – autorisation d'appel d'offres;
  - 9.8 RH - Démission DGA;
  - 9.9 RH – Inspecteur en bâtiment et en environnement;
  - 9.10 RH – Étudiant journalier;
  - 9.11 Cour municipale - Révision des coûts 2025 de la contribution de la MRC à la cour municipale commune d'East Angus;
  - 9.12 SPA de l'Estrie – Dépôt du rapport 2025;
  - 9.13 MELCCFP - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
  - 9.14 Personne désignée responsable cours d'eau;
  - 9.15 Finissants 2024-2025;
  - 9.16 Patinoire St-Mathais – prolongement de contrat;
- 10 Voirie
  - 10.1 Résolution au MTQ pour l'entretien du réseau routier local 2026;
  - 10.2 TECQ 2024-2028 – Programmation #2;
  - 10.3 Cabane des joueurs – Baseball St-Mathias;

- 10.4 Annulation résolution 2026-03-229;
- 10.5 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration 2025;
- 11 Agglomération Cookshire-Eaton
  - 11.1 Rapport mensuel;
  - 11.2 Dépenses mensuelles;
- 12 Règlement
  - 12.1 Avis de motion – Règlement 2026-087 Code d'éthique et de déontologie des élus;
  - 12.2 Adoption du projet de règlement 2026-086 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- 13 Varia
  - 13.1 Demande d'affiches pour annoncer les cimetières sur notre territoire;
  - 13.2 Autorisation de participer à la séance d'information sur Maison Canada et le Fonds pour bâtir des collectivités fortes;
- 14 Période de questions
- 15 Fin de la séance

2026-04-237

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
appuyé par le conseiller Olivier Fournier;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 avril 2026 avec varia ouvert.

**ADOPTÉE**

- 3 Adoption et suivi du procès-verbal**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2026;**

2026-04-238

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
appuyé par le conseiller Allan Stanley;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2026 soit adopté.

**ADOPTÉE**

- 4 Période de questions**

Aucune question.

- 5 Correspondance**

2026-04-239

La liste de correspondance portant le numéro 2026-04 a été lue aux membres du conseil.

Proposé par le conseiller Allan Stanley,  
appuyé par le conseiller Daniel Aston,  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Que la correspondance 2026-04 soit déposée aux archives et mise à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

**ADOPTÉE**

- 6 Autres sujets**
  - 6.1 Étoile DUO – Rapport annuel 2024-2025;**

La directrice dépose le rapport annuel 2024-2025.

- 6.2 Demande d'appui - programme fédéral de rachat des armes à feu;**

2026-04-240

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé la mise en place d'un programme fédéral de rachat d'armes à feu visant certaines armes auparavant détenues légalement par des citoyens ;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités québécoises, dont Gracefield et Beauceville, ont déjà adopté ou étudié des résolutions exprimant leurs préoccupations concernant ce programme ;

ATTENDU QUE les ressources policières sont déjà limitées dans plusieurs régions et que leur mobilisation pour l'application d'un tel programme pourrait réduire leur disponibilité pour d'autres priorités en matière de sécurité publique ;

ATTENDU QUE les données disponibles indiquent que les armes utilisées dans les crimes violents proviennent majoritairement du marché noir et non du marché légal;

ATTENDU QUE plusieurs communautés rurales, agricoles et régionales utilisent les armes à feu de manière légitime pour la chasse, l'agriculture et certaines activités traditionnelles ;

ATTENDU QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité responsables du bien-être et de la sécurité de leur population;

Proposé par le conseiller Olivier Fournier,  
appuyé par le conseiller Daniel Aston,

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Newport exprime ses préoccupations concernant le programme fédéral de rachat des armes à feu du gouvernement fédéral;

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Canada d'annuler ce programme à cause de ses impacts, notamment en ce qui concerne l'utilisation des ressources policières et les priorités en matière de sécurité publique;

QUE le conseil municipal souligne que la lutte contre le trafic illégal d'armes à feu, la contrebande et la criminalité organisée devrait demeurer une priorité centrale;

QUE le conseil municipal exprime son soutien aux citoyens respectueux des lois qui utilisent les armes à feu de manière légitime et encadrée;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise : au ministre fédéral de la Sécurité publique au gouvernement du Canada, au premier ministre du Québec, au ministre de la Sécurité publique du Québec, aux députés provinciaux et fédéraux concernés, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

#### **ADOPTÉE**

#### **6.3 Transport HSF – demande de rencontre du conseil;**

Les membres du conseil acceptent la demande de rencontre.

#### **6.4 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de

2026-04-241

nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Proposé par le conseiller Daniel Aston,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;

Il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

#### **ADOPTÉE**

#### **6.5 Demande de Programme de soutien aux logements (PSL): gestion MRC | Contribution municipalités;**

Le conseil ne participera pas.

#### **6.6 Appui à la MRC HSF – Période de dégel;**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) est responsable de déterminer les dates de la période de dégel;

**CONSIDÉRANT QUE** le MTMD a annoncé le 16 mars 2026 comme la date de début de la période de restriction des charges pour la zone de dégel 1 alors que le dégel printanier affecte considérablement l'état des routes avant cette date;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de dégel est déterminée à la suite d'un suivi de la progression du dégel dans la chaussée;

**CONSIDÉRANT QUE** ce suivi se fait à l'aide de sondes réparties sur l'ensemble du réseau routier québécois et que les prévisions météorologiques sont aussi prises en considération;

**CONSIDÉRANT QUE** le MTMD doit revoir ses façons de faire et prendre en considération les changements climatiques;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, appuyé par la conseillère Tammy Lloyd;  
**IL EST RÉSOLU**

**DE** demander au MTMD de mettre à jour la méthodologie qui lui permet de déterminer le début de la période de dégel, plus particulièrement l'impact des changements climatiques;

**DE** transmettre une copie de la présente résolution au MTMD, aux municipalités de son territoire, ainsi qu'au bureau de comté du député provincial.

#### **ADOPTÉE**

### **7 Paiement des factures**

La liste des comptes à payer en date du 2026-04 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

Proposé par le conseiller Allan Stanley,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de mars 2026 présenté au conseil de 149 181,75 \$ pour les déboursés;

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus et de remises de l'employeur du mois de mars 2026 de 20 179.87 \$ par dépôt direct.

#### **ADOPTÉE**

## **8 Compte-rendu des comités**

### **8.1 Conseillers**

Le conseiller # 3 fait part de ses apports au comité Café rencontre et à la direction générale effectuer durant le mois.

### **8.2 Inspecteur en bâtiment**

La directrice dépose le rapport.

### **8.3 Voirie**

La directrice fait un rapport verbal de la situation des chemins municipaux.

### **8.4 Directrice générale**

La directrice générale dépose son rapport.

### **8.5 Matières résiduelles**

Le maire fait un compte rendu de la dernière rencontre.

## **9 Administration**

### **9.1 Dépôt de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus 2025;**

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé la liste des contrats de 25 000 \$ et plus.

2026-04-244

### **9.2 Gravier saison 2026 – autorisation pour appel d’offres;**

Proposé par le conseiller Allan Stanley,  
appuyé par le conseiller Olivier Fournier;  
**il est résolu à l’unanimité des membres présents**

D’autoriser la direction générale d’envoyer les appels d’offres sur invitation.

**ADOPTÉE**

2026-04-245

### **9.3 Abat poussière 2026 – autorisation pour appel d’offres;**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
appuyé par le conseiller Daniel Aston;  
**il est résolu à l’unanimité des membres présents**

D’autoriser la direction générale d’envoyer les appels d’offres sur invitation.

**ADOPTÉE**

2026-04-246

### **9.4 Autorisation pour nivelage en période de dégel;**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par la conseillère Tammy Lloyd;  
**il est résolu à l’unanimité des membres présents**

D’autoriser des travaux de nivelage aux chemins municipaux pendant la période de dégel 2025 s’il y a besoin et d’autoriser une dépense n’excédant pas 10 000\$.

**ADOPTÉE**

2026-04-247

### **9.5 Fauchage sur le bord des chemins 2026 – autorisation pour appel d’offres;**

Proposé par la conseillère Tammy Lloyd,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
**il est résolu à l’unanimité des membres présents**

D’autoriser la direction générale d’envoyer les appels d’offres sur invitation.

**ADOPTÉE**

### **9.6 Politique de rendement – Déneigement;**

ATTENDU QUE la mise en place d'une politique de rendement permet d'assurer la qualité, la rapidité et la constance des services offerts;

ATTENDU QUE cette politique vise à encadrer les pratiques, définir les attentes et améliorer la performance globale des opérations de déneigement;

2026-04-248

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
appuyé par le conseiller Allan Stanley;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

QUE le conseil / la direction accepte la Politique de rendement – Déneigement, telle que présentée;

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 7 avril 2026;

QUE tous les employés et intervenants concernés soient tenus de s'y conformer;

QUE le responsable de la voirie soit mandaté pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ladite politique;

QUE des mesures de contrôle et d'amélioration continue soient appliquées afin de garantir le respect des standards établis.

#### **ADOPTÉE**

**9.7 Déneigement 2026-2027 – autorisation d'appel d'offres;**

#### **REPORTÉ**

**9.8 RH – Démission DGA;**

2026-04-249

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par la conseillère Tammy Lloyd;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

QUE le conseil accepte la démission de directrice générale adjointe, effective en date du 30 mars 2026.

QUE le conseil exprime sa reconnaissance sincère pour les services rendus, son engagement et son professionnalisme tout au long de son mandat;

QUE les meilleurs vœux de succès lui soient adressés dans la poursuite de ses projets futurs.

#### **ADOPTÉE**

**9.9 RH – Inspecteur en bâtiment et en environnement;**

ATTENDU QUE le présent inspecteur en bâtiment et en environnement souhaite prendre sa retraite à la fin de l'année ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à un appel de candidatures afin d'assurer un processus transparent et équitable ;

ATTENDU QUE le conseil municipal détient l'autorité d'approuver la diffusion d'un tel appel ;

2026-04-250

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par la conseillère Tammy Lloyd;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Le conseil de la municipalité de Newport autorise la publication d'un appel de candidatures pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

L'appel de candidatures sera diffusé par les moyens jugés appropriés, incluant site web, réseaux sociaux, affichage interne et les journaux locaux; La directrice générale est mandatée publier et assurer le suivi du processus de recrutement ;

**ADOPTÉE**

2026-04-251

**9.10 RH – Étudiant journalier;**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par le conseiller Allan Stanley;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Le conseil de la municipalité de Newport autorise la publication d'un appel de candidatures pour le poste d'étudiant journalier;

L'appel de candidatures sera diffusé par les moyens jugés appropriés, incluant site web, réseaux sociaux, affichage interne et les journaux locaux; La directrice générale est mandatée publier et assurer le suivi du processus de recrutement ;

**ADOPTÉE**

**9.11 Cour municipale - Révision des coûts 2025 de la contribution de la MRC à la cour municipale commune d'East Angus;**

CONSIDÉRANT QUE la ville d'East Angus a révisé la répartition des coûts imputés aux membres de la cour municipale commune d'East Angus;

CONSIDÉRANT QUE la ville d'East Angus paie aussi sa contribution à la cour municipale commune d'East Angus;

CONSIDÉRANT QUE la ville d'East Angus procédera aux paiements des amendes collectées aux municipalités concernées;

2026-04-252

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par le conseiller Allan Stanley;

**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

QUE le conseil accepte la révision des coûts, sans intérêts, des contributions pour l'année 2025.

**ADOPTÉE**

**9.12 SPA de l'Estrie – Dépôt du rapport 2025;**

La directrice générale dépose le rapport au conseil.

**9.13 MELCCFP - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;**

La directrice générale dépose la lettre.

**9.14 Personne désignée responsable cours d'eau;**

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité et la MRC Le Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la municipalité doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit que la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la Loi lorsqu'elle procède à une nomination;

CONSIDÉRANT que Luc Deslongchamp est et demeure la personne désignée par la municipalité de Newport;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit que la personne désignée est responsable de l'application sur son territoire de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT que l'application de la réglementation adoptée par la MRC devrait également être confiée à l'inspecteur en bâtiment afin que celui-ci puisse appliquer le Règlement no 431-16 régissant l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;

2026-04-253

Proposé par le conseiller Allan Stanley,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

QUE le conseil de la municipalité nomme Luc Deslongchamp comme personne désignée pour l'application de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux.

#### **ADOPTÉE**

#### **9.15 Finissants 2024-2025;**

Une invitation ainsi qu'un formulaire de participation seront envoyés aux finissants pour la remise des bourses en septembre 2026.

2026-04-254

#### **9.16 Patinoire St-Mathais – prolongement de contrat;**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par le conseiller Allan Stanley;  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

D'autoriser la prolongation de contrat demandé par la responsable des Loisirs de Saint-Mathias.

#### **ADOPTÉE**

### **10 Voirie**

#### **10.1 Résolution au MTQ pour l'entretien du réseau routier local 2025;**

2026-04-255

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 625 864 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;

CONSIDÉRANT que pour donner suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

CONSIDÉRANT que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Newport vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

PAR CONSÉQUANT, il est proposé par le conseiller Olivier Fournier, appuyé par la conseillère Tammy Lloyd et résolu :

QUE la municipalité de Newport atteste le bilan présenté par la directrice générale, greffière-trésorière totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2025 sur des routes locales de niveau 1 et 2, conformément aux objectifs de Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **ADOPTÉE**

#### **10.2 TECQ 2024-2028 – Programmation #2;**

2026-04-256

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le

cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Allan Stanley;  
APPUYÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau**

**ET RÉSOLU QUE** La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement Canada et le gouvernement du Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens et la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 2 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

#### **ADOPTÉE**

#### **10.3 Cabane des joueurs – Baseball St-Mathias**

2026-04-257

Proposé par le conseiller Olivier Fournier,  
appuyé par la conseillère Tammy Lloyd,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

D'autoriser le responsable de voirie à faire la réparation à la cabane des joueurs au terrain de balles de Saint-Mathias-sur-Bonneterre.

#### **ADOPTÉE**

#### **10.4 Annulation résolution 2026-03-229;**

2026-04-258

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par le conseiller Olivier Fournier,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

D'annuler la résolution 2026-03-229 - Demande subvention chemin à double vocation 2024;

#### **ADOPTÉE**

#### **10.5 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration 2025;**

2026-04-259

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport a pris connaissance des

modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financements des travaux ont été déclarées;

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
appuyé par le conseiller Olivier Fournier,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

que le conseil de la municipalité de Newport approuve les dépenses d'un montant de 34 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## **ADOPTÉE**

### **11 Agglomération Cookshire-Eaton 11.1 Rapport mensuel**

La directrice générale dépose le rapport

#### **11.2 Dépenses mensuelles**

Aucun rapport n'a été déposé.

### **12 Règlement 12.1 Avis de motion – Règlement 2026-087 Code d'éthique et de déontologie des élus;**

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-087 concernant Code d'éthique et de déontologie des élus;

Il dépose le projet du règlement numéro 2026-087 concernant Code d'éthique et de déontologie des élus.

#### **12.2 Adoption du projet de règlement 2026-086 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;**

Attendu que la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives est entrée en vigueur le 1er avril 2021;

Attendu que la Municipalité de Newport doit adopter le règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments prévu à l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19. I) au plus tard le 1er avril 2026;

Attendu que ce règlement contient des normes visant à empêcher le déperissement des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau lors de la séance ordinaire le 2 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé à la séance du 2 mars 2026;

Attendu que conformément à l'article 445 du Code municipal, le greffier ou un membre du conseil mentionne l'objet du présent règlement avant son adoption et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, le conseiller Allan Stanley propose, appuyée par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau; il est résolu unanimement

Que le projet de règlement numéro 2026-086 soit adopté et que le maire soit présent à la consultation publique du 6 mai prochain à 19h.

#### **ADOPTÉE**

**13 Varia**  
**13.1 Demande d'affiches pour annoncer les cimetières sur notre territoire;**

Une demande a été faite pour avoir de l'affichage pour nos cimetières.

**14 Période de questions**

Aucune question

**15 Fin de la séance**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Que la séance soit levée à **20 h 26**.

#### **ADOPTÉE**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Robert Asselin  
Maire

\_\_\_\_\_  
France Dumont  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)**

Je soussignée, France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 7 avril 2026.

\_\_\_\_\_  
France Dumont  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

2026-04-261

2026-04-07

## factures de MARS payable en AVRIL 2026

# fournisseur	Fournisseur	Mandat	Montant
13	Cain Lamarre	Honoraire professionnel : divers	1 387,40 \$
13	Cain Lamarre	Honoraire professionnel : chang. Titre de poste	72,62 \$
13	Cain Lamarre	Honoraire professionnel : divers	188,49 \$
24	9152-2425 QUÉBEC INC.	Plastique agricole : janvier 2026	919,80 \$
24	9152-2425 QUÉBEC INC.	Plastique agricole : février 2026	919,80 \$
24	9152-2425 QUÉBEC INC.	Plastique agricole : mars 2026	919,80 \$
26	M.R.C. du Haut St-Francois	Vidange- février 2026	251,97 \$
30	ADMQ	Formation	1 218,22 \$
40	Luc Deslongchamps	Frais de déplacements : janvier - mars 2026	218,89 \$
81	Coop La Patrie	Essence : 3 mars	128,03 \$
81	Coop La Patrie	Essence et Diesel	193,03 \$
128	Gravière Bouchard	Concassé : Pont French	459,90 \$
128	Gravière Bouchard	Gravier : Pont French	1 678,64 \$
132	Les Services EXP Inc.	Pont French	480,60 \$
250	Tech-Nic	Divers : installation et tickets de service	237,91 \$
250	Tech-Nic	Backup, microsoft 365, outil de surveillance	436,33 \$
257	Valoris	Putrescibles clients	257,73 \$
257	Valoris	Déchets municipales	2 084,04 \$
257	Valoris	Putrescibles clients	23,21 \$
292	Graph Alba	Renouvellement site Web 1 de 2	2 835,00 \$
473	La Cartoucherie	Impression	2 753,95 \$
480	JCT Taylor	Déneigement saison 2025-2026 versement 4 de 5	102 488,94 \$
501	Laurie Brazel	menage régulier -MARS 2026	375,00 \$
540	Steve Côté Érablière	Cannes de tire d'érable	500,00 \$
545	Jocelyn Labranche	utilisation cellulaire -MARS 2026	53,51 \$
556	Breton Normand	Entretien patinoire : St-Mathias saison 2025-2026	4 000,00 \$
556	Breton Normand	Ouverture de la cour saison 2025-2026 St-Mathias	850,00 \$
608	Signal Services Inc.	Radars : réparation	1 824,38 \$
608	Signal Services Inc.	Radars : réparation	1 664,84 \$
618	Fédération Québécoise des Municipalités	formation : autoapprentissage -2000	457,58 \$
618	Fédération Québécoise des Municipalités	Formation : 21 févr Newport + La Patrie	3 514,41 \$
621	Les Transports Stanley Taylor (2015) Inc.	Plastique agricole - nov. Déc.	1 563,66 \$
656	SPA de l'Estrie	Frais du mois : mars 2026	289,41 \$
685	Ville de Scotstown	Service de collecte mars 2026	4 763,33 \$
686	Revenu Canada	Ajustement pour A. E.	39,52 \$
687	Josée Groulx	Frais de déplacement : février - mars 2026	82,15 \$
688	Cogeco	Frais du mois : 17 mars au 16 avril 2026	88,39 \$
691	France Dumont	Frais de déplacements : mars 2026	50,35 \$
718	Eval Sherbrooke	Honoraire professionnel (1460 route 212)	1 132,50 \$
719	Excavation Danny Prévost Inc.	Pont French	5 449,82 \$
	<b>Total des comptes à payer</b>		<b>146 853,15 \$</b>
	<b>Liste des paiements émis</b>		
	Salaires du Conseil mars 2026		3 686,78 \$
	Salaires de mars 2026		12 017,60 \$
	DAS Mars 2026		4 475,49 \$
	Hydro Québec	Parc St-Mathias	899,03 \$
	Master Card	Divers- fournitures de bureaux - timbres- formation(lunch)	1 429,57 \$
	<b>Total des paiements émis</b>		<b>22 508,47 \$</b>
	<b>Total des comptes à autoriser</b>		<b>169 361,62 \$</b>